



CODEV du Gard rhodanien
Commission Services et Cadre de vie
du 18 octobre 2023 à 18 heures
salle de réunion Office des entreprises

Présents :

Anne-Marie ROUQUAIROL, Vice-présidente

Martine DELAUNAY, Secrétaire générale

Agnès BOIS, Corine CANCEL, Pascale CAUSIER, Sylvie COSTE, François GIRAUD, Elodie KLEIN, Franck LAURENT, Thierry PERRIN

Excusés : Rodolphe BOUMAZA, Pascal GERTOSIO, Zohra OUATIZERGA

Absents : Philippe BROCHE, Jean-Louis COUNIL, Annie MORILLON,

Michèle FOND-THURIAL, adjointe au maire de Bagnols-sur-Cèze et conseillère communautaire, devait nous faire une présentation du dispositif de CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) mais retenue à Nîmes pour une autre réunion, elle n'a malheureusement pas pu nous rejoindre. Elle sera présente à notre prochaine réunion de commission du 6 décembre.

Point sur les différents copils :

○ **Musée :**

La prochaine réunion aura lieu le 5 décembre. C'est Corinne CANCEL et Anne-Marie ROUQUAIROL qui représenteront le CODEV.

○ **Mémorial Harkis :**

La prochaine réunion aura lieu le 28 novembre. C'est Agnès BOIS-DIMIER et Anne-Marie ROUQUAIROL qui représenteront le CODEV.

○ **Piscine intercommunale :**

Il n'y a plus pour l'instant de programmation de réunion du copil.

L'Agglomération a pris la décision de missionner une AMO (Assistance à Maitrise d'Ouvrage) pour l'aider à définir le projet.

La question est posée de savoir comment le CODEV s'intègre à cette nouvelle étape.

Présentation du rapport d'activité 2022 de l'Agglomération :

Voir document joint en annexe

Ce rapport a été présenté en Conseil communautaire le 25 septembre dernier pour l'ensemble des compétences.

La commission étudie les secteurs qui la concerne, à savoir :

- **Les écoles de musique :**

La question est posée sur la suite éventuelle dans des formations supérieures après la sortie du conservatoire de Bagnols.

La remarque est faite d'une absence de service public dans ce domaine au sud du territoire.

- **L'habitat :**
 - Programme local de l'habitat
 - Plan partenarial de gestion de la demande et de l'information du demandeur de logement social
 - Garanties d'emprunt accordées en 2022 par l'Agglomération à des bailleurs sociaux
- **L'accès au droit et la politique de la ville :**
 - Subventions versées
 - La Maison de Justice et du Droit
 - Les aires d'accueil des gens du voyage
 - Le réseau RESAVI (*voir la plaquette jointe en annexe*)
 - L'Agglo mobile France services
 - La politique de la ville (*voir en pièce jointe la liste des actions 2022*)
- **La Jeunesse :**
 - Les centres de loisirs
 - La commission souhaiterait connaître le nombre de demandes non satisfaites dans les accueils de loisirs, pour les mercredis et pour les vacances scolaires.
- **La Petite enfance :**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 19 heures 45.